



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

PLATEFORMES MDB ET CLOUD BOOST

Des milliers de citoyens arnaqués



Le Cameroun a connu ces dernières années des scandales d'arnaques financières de masse tels que MIDA, Liyeplimal et, Sunrun en 2024. Au courant de cette année, ce sont les plateformes MDB et Cloud boost qui utilisent les réseaux sociaux, les e-mails et de fausses publicités pour appâter les victimes. Ils promettent souvent des profits élevés avec peu de risques, trompant ainsi les gens pour qu'ils investissent. L'ANTIC et l'ANIF sont appelées à la rescousse.

Page 3

PARIS La FOCACO au Salon du Chocolat !



Plus de 20 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie ont participé, réunissant planteurs et chocolatiers engagés dans la valorisation du cacao. Pages 4&5

RACHAT D'ENEO Le Cameroun "dupé" par Actis



Me Christian Ntimbane Bomo dénonce un déficit de plus de 500 milliards F CFA laissés sur le dos du contribuable. Pages 8&9

DIABÈTE

Page 9

Comment éviter ce tueur silencieux ?

MONDIAL 2026

Les détenteurs de billets bénéficieront de créneaux prioritaires pour les entretiens de visa américain



Le président américain Donald Trump a annoncé, lundi, la mise en place d'un système de créneaux d'entretiens de visa prioritaires destiné aux détenteurs de billets pour les matchs de la Coupe du monde de football 2026, baptisé "FIFA Pass".

Pilotée par le département d'État américain, cette initiative, proposée à partir de début 2026, permettra d'accélérer la procédure de visa pour les détenteurs de billets et gérer au mieux le grand flux de visiteurs attendus pour cet événement sportif de grande envergure.

Les États-Unis accueilleront l'été prochain 78 matches de la Coupe du monde, dans 11 villes hôtes, dans le cadre de cette manifestation sportive mondiale co-organisée avec le Mexique et le Canada. « J'ai

demandé à mon administration de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la Coupe du monde 2026 soit un succès sans précédent », a lancé Trump depuis le Bureau ovale, en présence du Président de la FIFA, Gianni Infantino. Le locataire de la Maison blanche a souligné que la Coupe du Monde 2026 constituera « une occasion unique de mettre en lumière la grandeur des compétitions sportives américaines de classe mondiale », notant que l'organisation de cette manifestation planétaire coïncidera avec la commémoration du 250e anniversaire de l'indépendance des États-Unis.

La Coupe du monde sera également « une opportunité économique extrêmement importante pour les travailleurs et les entreprises américains » en ce sens qu'elle devra générer plus de 30 milliards de dollars et créer près de 200.000 emplois aux États-Unis, a dit

Trump.

Pour sa part, le Secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a indiqué que les États-Unis ont mobilisé à cet effet « plus de 400 agents consulaires supplémentaires à travers le monde afin de faire face à l'afflux de demandes de visa », doublant ainsi les effectifs consulaires dans certains consulats. « Aujourd'hui, dans environ 80 % des pays, il est possible d'obtenir un rendez-vous de visa dans un délai de 60 jours. Auparavant, cela prenait six mois de plus, et dans certains cas, il est possible d'obtenir un rendez-vous de visa dans un délai de 60 jours. Auparavant, cela prenait 6 mois de plus, et dans certains cas, il est désormais possible d'obtenir un rendez-vous en moins de deux mois », a-t-il assuré.

Toutefois, Rubio a tenu à souligner que l'achat d'un billet pour la Coupe du monde

ne garantit pas automatiquement l'obtention d'un visa américain ni l'admission aux États-Unis, mais qu'il assure uniquement un rendez-vous accéléré. De son côté, Infantino a indiqué que les États-Unis « vont accueillir le monde » et que cette Coupe du monde sera inclusive, soulignant que le système « FIFA Pass » en est un exemple concret. « Les États-Unis s'apprêtent à accueillir des supporters du monde entier à une échelle sans précédent. Nous ferons en sorte que le football unisse le monde en Amérique du Nord dès le coup d'envoi de la compétition en juin prochain », a-t-il ajouté. Selon la FIFA, plus de six millions de billets seront mis en vente pour la Coupe du monde 2026, dont les matches se tiendront dans 16 villes hôtes du Canada, des États-Unis et du Mexique.

(avec MAP)

CAMEROUN – ARNAQUE CLOUD BOOST

Des millions envolés dans un système pyramidal

Des milliers de Camerounais se sont retrouvés ruinés après l'effondrement de la plateforme d'investissement Cloud Boost Technology Advertising (CB1) en septembre 2025. Ce système, qui promettait des gains hebdomadaires en dollars, s'est évaporé en laissant derrière lui des pertes estimées à près de 28 milliards FCFA. « On croyait à un business légal, pas à un piège numérique », déplore Lombe Nadine, l'une des victimes.

Comment une telle arnaque a-t-elle pu séduire autant de personnes en si peu de temps ?

Une promesse d'argent facile devenue cauchemar

Lancée début 2025, la plateforme Cloud Boost séduisait par un discours séduisant : « Travaillez depuis votre téléphone, regardez des pubs et gagnez de l'argent chaque semaine. »

Les investisseurs devaient verser un minimum de 360 000 FCFA (environ 550 \$) pour accéder à un pack de base censé générer 45 000 FCFA par semaine.

Rapidement, le bouche-à-oreille a fait le reste. Sur Telegram et Facebook, des « parrains » invitaient leurs proches à rejoindre la plateforme avec promesse de bonus mirobolants.

« On voyait les captures d'écran des paiements, on pensait que c'était du sérieux », raconte Mark Ndia, ancien membre.

Mais en septembre, tout s'est effondré : retraits bloqués, groupes supprimés, comptes inaccessibles. L'entreprise a disparu aussi vite qu'elle était apparue, laissant derrière elle des familles endettées et des économies envolées.

Un schéma bien rodé inspiré des Ponzi classiques

Selon les témoignages recueillis, Cloud Boost fonctionnait comme une chaîne pyramidale : les anciens investisseurs étaient payés grâce aux dépôts des nouveaux.

Les membres étaient même encouragés à recruter pour augmenter leurs gains.

« Plus ton équipe grossissait,



ALERTE • ARNAQUE 2025

Cloud Boost ruine des milliers de Camerounais !

plus tu gagnais. On devenait soi-même recruteur sans s'en rendre compte », explique un autre plaignant de Douala.

Cloud Boost arnaque

Les administrateurs, basés à l'étranger, avaient structuré la plateforme en trois niveaux (CB1, CB2 et CB3), exigeant des "mises à niveau" régulières pour maintenir les comptes actifs.

Certains investisseurs auraient perdu jusqu'à 6 millions FCFA, comme Ngome Hillary, qui confie :

« J'ai vendu ma voiture pour investir. Aujourd'hui, je n'ai plus rien, même pas les moyens de payer mon loyer. »

Les enquêtes préliminaires évoquent un transfert massif de

fonds en cryptomonnaies (Bitcoin), rendant le suivi judiciaire complexe.

Les autorités appellent à la vigilance

Le ministère des Postes et Télécommunications a rappelé à la population de ne jamais investir dans des plateformes non agréées au Cameroun.

Plusieurs associations de consommateurs appellent à un cadre légal renforcé pour protéger les épargnants face à la multiplication de ces « systèmes d'investissement numériques » qui prolifèrent sur les réseaux sociaux.

Un expert en cybersécurité joint par 237online.com souligne

« Les Camerounais sont souvent attirés par les promesses de rentabilité rapide. Mais derrière chaque plateforme non régulée se cache un risque de ruine totale. »

L'affaire Cloud Boost rappelle une vérité amère : l'appât du gain facile reste le talon d'Achille de nombreux investisseurs.

Entre illusions digitales et promesses de liberté financière, des centaines de familles camerounaises tentent désormais de se relever.

Et vous, pensez-vous que le Cameroun doit interdire purement et simplement ce type de plateformes en ligne ?

Publié dans Economie

PARIS

Le Président de la FOCACO a Participé au Salon du Chocolat



Clap de fin pour la 5^e Édition du Concours International des "Chocolats élaborés à l'origine" !

Le 29 octobre, la remise des prix officielle s'est tenue au prestigieux Salon du Chocolat de Paris.

Organisée par l'AVPA, cette édition a réuni près de 200 chocolats, confirmant le succès grandissant de cette initiative unique et l'intérêt croissant des producteurs et artisans des pays d'origine

Plus de 20 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie ont participé, réunissant planteurs et chocolatiers engagés dans la valorisation du cacao à l'origine.

Le palmarès 2025 distingue 6 Médailles Gourmet Or, 18 Argent, 23 Bronze et 61 Médailles Gourmet, une belle reconnaissance du travail remarquable et de la qualité en constante progression des chocolats d'origine.

Le jury a salué la diversité des origines, la richesse aromatique, et la maîtrise grandissante des textures et équilibres

Un immense merci à tous les producteurs présents, aux Ambassades des pays lauréats, aux membres de nos jurys - avec une mention spéciale à Pascale Adeline, Emmanuelle de Beauregard et Chloé Doutre-Roussel pour leur présidence - ainsi qu'à Virginie Legrand pour l'animation de la table ronde.





EDEA

Une plateforme d'arnaque financière suicidaire vient de dévaliser plusieurs centaines de personnes à Edéa et environs

Le Cameroun a connu les scandales d'arnaqes financières de masse comme MIDA en 2018 à Yaoundé, Liyeplimal en 2022 à Douala, Sunrun en 2024 à Yaoundé et Douala, cette année c'est la communauté d'Edéa et ses communes voisines qui vivent une tragique arnaque jamais connue auparavant, avec la plateforme MDB similaires aux trois précédentes, à en croire les dizaines de

témoignages que nous recevons depuis la semaine dernière dans nos investigations.

Ils sont des groupes de personnes, recrutées dans toutes les couches de la société départementale, de Pouma à Dizangue passant par Edéa qui en sont victimes. Ils sont des hommes et des femmes, des futurs canadiens, futurs mariés, trésoriers de tontine, comptable d'entreprises, chefs de structures, commer-

çants, enseignants, hommes d'églises, personnels de tous les domaines etc qui y ont misé toutes leurs économies et se retrouvent aujourd'hui au bord du suicide après le coup fatal subi en l'espace de quelques semaines.

Si certains et certaines ont encore peur de témoigner, de nombreux souscripteurs victimes de ces imitateurs de la pyramide de Ponzi ont accepté se confier à nous, dans l'espoir d'attirer l'attention de la

justice et des autorités de la ville d'Edéa chef-lieu du département de la Sanaga Maritime et du Cameroun, leurs actions étant internationales, afin que justice leur soit rendue. On parle de plus de 500 concitoyens abusés dans la localité et près du million d'individus dans le Cameroun, dont les montants individuels arnaqués varient entre 13 000 XFA et 3 millions de XFA voire plus.

ZeroMalheur

Présentation de la Loi de Finances 2026 par le Ministre des Finances et du Budget Hervé Ndoba

Un engagement résolu en faveur de la stabilité macroéconomique et du développement durable

Le jeudi 13 novembre 2026, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, sous la très haute présidence du Très Honorable Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Simplicie Mathieu Sarandji, le Ministre des Finances et du Budget, Hervé Ndoba, a officiellement soumis au Parlement le projet de Loi de Finances pour l'exercice 2026, en tant que représentant du Gouvernement. Cet acte majeur constitue une étape essentielle du cycle budgétaire annuel, dans un contexte international et régional caractérisé par une incertitude croissante, tout en tenant compte des défis et des potentialités propres à notre économie.

Selon les analyses macroéconomiques récentes, la croissance mondiale devrait ralentir légèrement d'ici 2026, avec une inflation en baisse et des signaux de reprise, notamment dans les pays riches en ressources naturelles. Cependant, cette dynamique demeure fragile pour les économies en développement, confrontées à des défis sociaux majeurs tels que l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Au sein de la zone CEMAC, une croissance de 3,3 % est attendue, grâce à des initiatives de diversification économique. Quant à notre pays, une croissance de 3,5 % du PIB est prévue, soutenue par l'amélioration des infrastructures, la stabilisation des prix du pétrole et la diffusion des technologies numériques. La maîtrise de l'inflation, maintenue à 3,6 %, témoigne de la volonté du Gouvernement d'adopter une gestion macroéconomique prudente et responsable.

Dans un contexte mondial incertain mais porteur de per-



spectives de croissance, le Gouvernement a élaboré un projet de loi de finances prenant en compte ces réalités économiques. Le budget s'élève à 368,43 milliards de FCFA, en hausse modérée de 0,34 %, témoignant d'une politique de prudence fiscale adaptée aux contraintes macroéconomiques mondiales. La mobilisation des recettes internes repose sur des réformes structurantes, telles que la dématérialisation fiscale et l'élargissement de l'assiette, afin d'accroître transparence et efficacité. Par ailleurs, les dépenses, fixées à 396,35 milliards de FCFA, comprennent des mesures sociales pour améliorer le bien-être, des programmes de modernisation administrative et le financement des échéances électorales.

Face à une dette publique consolidée de 1 082,86 milliards de FCFA (soit 58,67 % du PIB), le Gouvernement s'engage à poursuivre une trajectoire de réduction progressive, visant un ratio dette/PIB de 40 % d'ici 2030. Cette stratégie de gestion rigoureuse, articulée autour de l'amélioration continue des recettes et d'un endettement maîtrisé, constitue le socle de notre politique macroéconomique en faveur de la stabilité et de la résilience économique.

En définitive, en intégrant ces éléments issus des contextes international, régional et national, l'année 2026 apparaît comme une étape charnière vers la consolidation d'un modèle de croissance durable, équilibrée et inclusive. Le Gouvernement encourage l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques à soutenir cette dynamique pour assurer une trajectoire de développement cohérente, résiliente et porteuse d'avenir. Au seuil d'un avenir plus prospère, la cohésion nationale et l'engagement collectif restent indispensables pour relever les défis à venir et réaliser nos ambitions.

Après cette présentation,



qui n'a pas fait l'objet de débat, la Commission Économie, Finances et Plan de l'Assemblée nationale procédera à un examen appro-

fondi du projet de Loi de Finances 2026, avant son passage en séance plénière pour adoption définitive dans les prochains jours.

Source : Infos Vraies-RCA/ Ministère des Finances et du Budget

ENE0

L'Etat signe une convention de rachat des 51 % du capital d'ENE0 détenus par ACTIS pour un montant de 78 milliards FCFA

Ce 19 novembre 2025 marque un tournant historique pour notre pays.

Le Gouvernement, à travers le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, et le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a signé la convention de rachat des 51 % du capital d'ENE0 détenus par ACTIS pour un montant de 78 milliards FCFA.

Avec cette opération, l'État porte désormais sa participation à 95 %, renforçant ainsi sa souveraineté dans un secteur vital : l'électricité.

Cette décision, inspirée par la vision du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, ouvre une nouvelle ère marquée par :

- ✓ la modernisation du réseau ;
- ✓ la réduction des pertes ;
- ✓ l'amélioration du service pour les ménages et les entreprises ;
- ✓ un meilleur pilotage des investissements énergétiques.

Le Gouvernement a également tenu à rassurer les employés d'ENE0 : leurs droits, leurs statuts et leurs missions restent pleinement garantis.

Aujourd'hui, nous avançons avec confiance vers une énergie plus fiable, plus accessible et plus performante pour tous. Une page se tourne, et une nouvelle s'ouvre avec détermination et espoir.



CAMEROUN NATIONALISATION ENEO

Révélation sur un "mensonge d'État"

Plus de 500 milliards de déficit laissés derrière : c'est l'un des chiffres les plus choquants révélés dans la nouvelle tribune de Me Christian Ntimbane Bomo sur la prétendue nationalisation d'ENEO. L'avocat soutient que la communication officielle autour de l'opération serait un "grand mensonge d'État". Selon lui, le Cameroun ne reprend pas une entreprise privatisée, mais récupère simplement une concession arrivée à expiration, après vingt-cinq ans de spéculation menée par des fonds de pension étrangers. « *On trompe encore le peuple, ça fatigue même* », lâche un habitant de Yaoundé.

Alors, que cache réellement cette "nationalisation" ?

Une nationalisation qui n'en serait pas une, selon Me Ntimbane

Dans sa longue analyse, Me Christian Ntimbane Bomo affirme que la nationalisation d'ENEO présentée comme un acte historique serait en réalité un habillage politique.

Pour lui, aucun rachat d'actions n'a eu lieu. Il s'agirait plutôt de la fin d'une concession signée en 2001, lorsque la SONEL – encore société d'État à l'époque – avait été mise en location au profit d'AES Sirocco, derrière lequel se cachait un fonds de pension américain.

L'avocat souligne que ce montage avait été soutenu par des responsables "prêts à vendre le Cameroun pour des intérêts inavoués".

Il rappelle que la SONEL gérait toute la chaîne : barrages, centrales thermiques, transport et distribution. La concession aurait permis à AES, puis plus tard à ACTIS, de transformer la gestion du secteur énergétique camerounais en simple actif spéculatif.

Selon lui : « *Ce n'est pas une nationalisation. C'est juste la fin d'un contrat foireux qui nous a appauvris pendant 25 ans.* »

Un système de spéculation dénoncé : fonds de pension, Actis et héritage SONEL

Cameroun nationalisation ENEO : les zones d'ombre mises en lumière

Me Ntimbane explique que les fonds de pension, tout comme la CNPS, utilisent les cotisations pour acheter des actions et obligations destinées à la spéculation financière.

En contrôlant la concession de la SONEL via des sociétés écrans, AES puis ACTIS auraient bénéficié d'un actif qui valorisait leurs états financiers, sans véritablement investir dans le développement du secteur électrique au Cameroun.

Conséquence directe : aucun barrage construit par les concessionnaires ; aucune grande ligne de transport modernisée ;

une dépendance accrue à des infrastructures vieillissantes ;

et au final, des délestages interminables, vécus par "le petit peuple qui subit toujours", comme le souligne l'avocat.

Lorsque l'affaire n'était plus rentable ni avantageuse en Bourse, ACTIS se



serait simplement retiré, abandonnerait plus de 500 milliards FCFA de déficit, et laisserait au pays un secteur à reconstruire.

« *On a été roulés proprement* », déplore un fonctionnaire de Douala.

Et maintenant ? Appels à une enquête parlementaire

L'avocat demande une enquête parlementaire pour établir les responsabilités historiques dans la destruction progressive de la SONEL.

Il estime que les privatisations

déguisées ont enrichi quelques acteurs et appauvri la nation.

Plusieurs économistes interrogés à Yaoundé partagent ce point de vue : « *Si tout était clair, on n'aurait pas autant de zones d'ombre dans cette affaire.* »

Les prochains mois seront décisifs :
 ✓ qui gèrera l'électricité ?
 ✓ quelle stratégie pour la production et le transport ?
 ✓ comment combler le trou financier hérité d'ACTIS ?

Pour de nombreux Camerounais, "il faut que la lumière soit faite, une bonne fois".

L'affaire ENEO révèle bien plus qu'une simple transition de gestion : elle expose des décennies de choix opaques, de spéculation et de pertes pour le Cameroun. La sortie d'ACTIS ne clôt rien ; elle ouvre plutôt un vaste chantier politique, économique et moral.

Le gouvernement assumera-t-il la transparence exigée par l'opinion ?

Source: Publié dans Economie

LA GLYCÉMIE À JEUN

Un chiffre qui parle, une vie qui s'éteint en douceur

Un miroir de notre quotidien, une vérité que trop de gens fuient

Tu te lèves chaque matin, tu te regardes dans la glace, tu n'as pas l'air malade, tu vives normalement.

Tu vois ton café sucré, tu manges ton pain blanc, ta bouillie sucrée, des jus gazéifiés (coca, Fanta, énergie...)

Tu vives, tu cours, tu bosses. MAIS IL Y A UN CHIFFRE QUE TU IGNORES

UN CHIFFRE SILENCIEUX, UN CHIFFRE QUI TE SURVEILLE : TA GLYCÉMIE À JEUN

C'EST QUOI LA GLYCÉMIE À JEUN ?

DEF: c'est la quantité de sucre dans ton sang après 8 à 12 heures sans manger.

Elle doit normalement être inférieure à 1,10g/l

Entre 1,10 et 1,26 g/l, tu es pré-diabétique.

Au-delà de 1,26 g/l à deux reprises : TU ES DIABÉTIQUE

Mais voilà le diabète n'est pas une maladie bruyante, ce n'est pas la douleur, ni le saignement...

Diabète= lenteur, fatigue, soif, urine en quantité, vision floue, infection fréquente, érection baisse, règles qui déraillent...

Mais tu n'écoutes pas, tu continues, parce que tu gères

TU TE RETROUVES DANS ÇA ?

- Tu bois du soda tous les jours, parfois même au réveil

- Tu manges du pain- Blanc matin midi soir parce-que c'est moins cher et rassiant

- Tu ne peux pas finir un repas sans sucreries ou boissons sucrées...

- Tu es accro aux aliments " frits, féculents en quantité (igname, pâte, gari, Piron ...)

- Tu te réveilles, tu manges dès les premières minutes, pas de temps de jeûner

-Tu n'as jamais fait un " test de glycémie" parce que tu ne sens rien.

TU CROIS QUE C'EST LA VIE NORMALE, MAIS TU IGNORES QUE TU ES EN DANGER

CE QUE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ NE DISENT PAS ASSEZ

* Tu peux être diabétique depuis 05 ans

sans le savoir (maladie à évolution à bas bruits)

*Tu peux avoir 1,15 g/l de glycémie à jeun et penser que c'est un petit excès alors que tu es déjà dans la zone " ". RISQUE MAXIMAL "

* Le pré diabète c'est déjà un processus irréversible chez certains

* Et surtout le diabète n'est pas une maladie de " VIEUX " plutôt une maladie de " STYLE DE VIE " donc chez le sujet jeune aussi ...

CE QUE TA GLYCÉMIE À JEUN RÉVÈLE EN SILENCE

Une glycémie à jeun, c'est :

! Un pancréas fatigué qui produit moins d'insuline (hormone de normalisation du sucre)

! Des cellules résistantes à l'insuline (insulinoresistance)

! Un foie qui libère trop de sucre pendant la nuit

! Un système qui dérègle ton métabolisme petit à petit

A CET EFFET, TU VAS VERS :

- La perte de poids inexplicable

- Infections urinaires fréquentes

- Picotements dans les yeux (neuropathies)

- Perte de vue

- fatigue permanente

- Dysfonction érectile

- insuffisances rénales

- Gangrène

- Amputation ++++

ET TOUT ÇA A COMMENCÉ PAR UN CHIFFRE, UN TOUT PETIT PEU ÉLEVÉ

LES ROUTINES QUI TUENT LENTEMENT

@ pain blanc tous les matins avec Nescafé plein de sucre

Boire coca Fanta malta au déjeuner tous les jours

Manger trois (03) boules de pâtes à 22 heures et dormir

Grignoter les bonbons, biscuits tous les soirs devant la télé

Ne jamais marcher, être sédentaire

jeûner de prière mais rompue le jeûne avec 03 cuillerées de sucre dans le thé

Donner le sucre à ses enfants comme récompense (il a bien travaillé, prends 3 bon-

bons)

LA VÉRITÉ CRUE

. On ne devient pas diabétique du jour au lendemain

. On fabrique le diabète, goûte de sucre par goûte de sucre

. le sucre est plus addictif que la cocaïne

. tu veux jeûner spirituellement ? Jeûne aussi contre le sucre. LE SUCRE EST ESPRIT DE MORT LENT À COMBATTRE

COMMENT TU TE SAUVES ?

Faire ta glycémie à jeun même si tu te sens bien, même si tu es jeune

Évite le sucre raffiné

Réduis la portion de féculents ; remplacé par les légumes et fibres

Bouge, marche, danse, monte les escaliers chaque jour

Jeûne intermittent : une arme naturelle contre l'hyperglycémie

Hydrate-toi : l'eau est le médicament oublié du siècle

Fais toi suivre, Ne gère pas seul. Va voir un professionnel (médecin généraliste, médecin Interniste, Diabétologue

RÉFLÉCHIS

+ Tu regardes ton téléphone chaque jour mais tu ne regardes jamais ta glycémie

+ Tu économises pour un iphone mais tu ne payes jamais un test à 1000 f pour sauver ta vie

+ Tu ne pense qu'à ton contenant (ton physique) mais jamais au contenu (cœur, sang

LE MOMENT EST VENU

* Assez joué avec ta vie

* Tu as une seule vie, un seul pancréas, un seul corps et si aujourd'hui ta glycémie parle, écoute la. Réagis, bouge, parce que demain tu pourrais pleurer sur un pied amputé, sur une facture de dialyse qui coûte très cher ou carrément te coucher dans un cercueil tout seul .

" ON N'A QU'UNE SEULE VIE, LA SANTÉ D'ABORD " bonne nuit

Dr TOHOUENOU



N° 000905 /CDEC/DG

Yaoundé, le **17 NOV 2025**

Le Directeur Général

À
Monsieur le Ministre des Finances
-Yaoundé-

Réf: N°0000937/N/MINFI du 13 Novembre 2025
N°000021/N/MINFI du 13 Novembre 2025

Objet: Opérationnalisation de la CDEC et acteurs du secteur financier

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception de vos correspondances citées en référence relatives d'une part à la préservation du climat de collaboration entre la CDEC et les acteurs du secteur financier, d'autre part à la création d'un groupe de travail MINFI/CDEC/MINJUSTICE chargé de la transposition dans notre droit positif interne de deux règlements adoptés par le Comité ministériel de l'UMAC le 12 Juillet 2025.

S'agissant du climat de collaboration avec les acteurs du secteur financier, la CDEC dès son entrée en service a opté pour une approche participative alliant dialogue et pédagogie lors des différentes phases de son opérationnalisation. Plusieurs réunions se sont tenues avec l'Association professionnelle des Etablissements de crédit du Cameroun (APECCAM) et l'Association des sociétés d'Assurances (ASAC). Au niveau des banques où se retrouvaient les plus gros enjeux, des rencontres ont été organisées avec les directeurs généraux pris individuellement ainsi qu'avec les différentes équipes techniques.

Je puis vous rassurer qu'aucun texte réglementaire d'application sur les huit prévus n'a été élaboré et adopté sans l'implication des acteurs du secteur financier qui ont arraché d'importantes concessions aussi bien au niveau ministériel qu'à l'échelon des Services du Premier Ministre.

Les malentendus actuellement observés viennent simplement du refus par certains établissements de crédit de mauvaise foi de transférer les sommes dévolues à la CDEC en vertu de la loi. Il est compréhensible que les banques aient utilisé ces ressources pendant longtemps par des placements rémunérateurs au profit de leurs actionnaires et en prêtant même parfois à l'Etat cet argent public à des taux très élevés bien que vous leur octroyiez primes et gratifications au début de chaque année budgétaire. Après une longue période de grâce, le moment est venu de restituer ces ressources aux pouvoirs publics à travers la Caisse des Dépôts.

Après avoir épuisé les voies amiables, la CDEC entité publique bénéficiant du privilège du Trésor a décidé d'engager en vertu des textes en vigueur, des mesures de recouvrement forcé ainsi que des poursuites pénales pour rétention indue de deniers publics. Ces procédures qui ne concernent que les banques inciviques sont légitimes dans un Etat de

B.P. : 35567 YAOUNDÉ, BASTOS - TÉLÉPHONE : 222 23 61 01 - EMAIL : CDEC@CDEC.CM - NIU : M041118308187Z

droit où la règle de l'égalité de tous devant la loi est de mise. Les ingérences intempestives de la COBAC et autres autorités dans des procédures judiciaires régulièrement menées sont contraires aux usages éprouvés dans une République exemplaire. Il me semble indiqué de laisser la justice faire son travail qui consiste à dire le droit et permettre aux parties de s'armer d'arguments juridiques pertinents dans le cadre d'un procès équitable.

En ce qui concerne la création d'un groupe de travail MINFI/CDEC/MINJUSTICE, cette instance serait la bienvenue si elle pouvait contribuer à faciliter le transfert des consignations judiciaires notamment les fonds de greffes à la Caisse des dépôts et consignations comme le prescrit la loi après de nombreuses séances de travail effectuées auprès des différentes Cour d'Appel. Un rapport élaboré de manière conjointe a été déposé au Ministère de la justice où la validation du Garde des Sceaux reste attendue.

A contrario ce groupe de travail serait sans objet s'il se donnait pour vocation, la transposition dans notre droit positif interne des règlements adoptés le 12 Juillet 2025 par le Comité ministériel de l'UMAC. En effet, et sauf erreur de ma part, il n'existe pas en droit communautaire CEMAC des modalités de transposition dans l'ordre juridique interne des Etats des Règlements qui sont des instruments directement applicables. Ce mécanisme de transposition ne concerne que les directives qui fixent des objectifs et des délais tout en laissant aux Etats membres le choix de la forme et des moyens pour les mettre en œuvre.

Il convient de relever que ces deux nouveaux instruments communautaires qui ont fait l'objet d'un recours en annulation auprès de la Cour de Justice communautaire de Ndjaména n'ont supprimé ni le privilège du Trésor octroyé à la CDEC par le Président de la République, ni l'obligation faite aux banques par la loi de transférer les ressources dévolues à la CDEC, encore moins le droit de cet établissement public d'ester en justice.

En tout état de cause, le retour à la sérénité entre acteurs du secteur financier passe simplement par le respect par tous de la règle de droit et non par le contournement insidieux des obligations légales ou le recours pernicieux au régulateur bancaire pour l'amener à sortir de ses missions statutaires au nom d'une prétendue préservation de la stabilité du système financier. Loin de l'impact de la CDEC, les vrais facteurs de risque pour la stabilité financière en zone CEMAC reposent sur le non-respect des règles établies, les petits arrangements, les compromissions des acteurs et le déficit de sanctions. C'est le lieu de porter à nouveau à votre haute attention l'urgence d'une application sans détours de l'article 55 du décret présidentiel du 15 Avril 2011 portant organisation et fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations qui dispose clairement : **« le Ministre chargé des finances dispose d'un délai de six mois à compter de la nomination des organes dirigeants pour assurer le démarrage effectif de la CDEC, notamment par le transfert total des fonds à elle dévolus ».**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Copies :
-ME/SGPR
-SG/PM
-ME/MINJUSTICE
-SG/MINFI
-PCA/CDEC



Richard Euna Okam
Directeur Général

INFANTICIDE

Une vague de crimes contre les enfants secoue le Cameroun

Les meurtres récents de Ndzie Karl Olivier Ethan, 11 ans, à Yaoundé et d'une fillette de 3 ans à Manjo, suivis du kidnapping et assassinat de Djoumessi Stéphane à Douala, provoquent l'indignation.



Suite au meurtre de Ndzie Karl Olivier Ethan, âgé de 11 ans, à son domicile à Minkan (Yaoundé), et de celui d'une fillette de 3 ans à Manjo (Littoral), le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a réagi avec indignation face à la recrudescence des crimes commis contre les enfants au Cameroun, dans un communiqué signé le 13 novembre 2025. Dans sa lettre, Marie-Thérèse Abena Ondo condamne ces actes

«abominables» et adresse ses condoléances aux familles touchées. Elle rappelle que les autorités compétentes ont ouvert des enquêtes et appelle les familles à la vigilance. La population est invitée à signaler toute maltraitance ou violation des droits de l'enfant via le numéro vert 116.

Le cas de Djoumessi Stéphane

À ces crimes s'ajoute le meurtre de Djoumessi Stéphane, élève en première mécanique au Lycée technique de Sodiko à Douala, retrouvé enterré dans un chantier abandonné après avoir été kidnap-

pé le 12 novembre. Son cousin, présumé auteur, a été interpellé et une enquête est en cours.

Ces infanticides surviennent à l'approche de la 14^e Journée Internationale des Droits de l'Enfant, qui sera célébrée le 20 novembre 2025.

Source : Tél'Asu



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

**CHANGEZ
D'AVIS SUR LES
RENTRÉES!**

SCB SUKUL

JUSQU'À 10 000 000 FCFA

**DIFFÉRÉ
03 MOIS**

**DUREE : 10 MOIS
RENOUVELABLE**





Nouveaux Bouchons

Écologiques

Ergonomiques

Solides

Étanches



www.sourcedupays.com

